



COMMUNIQUÉ-INVITATION DU 06 MAI 2019
**CAMPAGNE DE MÉCÉNAT ET DE PARTENARIAT
POUR LA PRÉSERVATION DE LA VALSERINE,
1^{ÈRE} RIVIÈRE SAUVAGE DE FRANCE**

Le 4 juin 2019 à 18h30 Salle des Eternelles à Valserhône dans l'Ain (01)

Le 4 juin 2019, à Bellegarde sur Valserine est un jour qui fera date : c'est le lancement de la campagne de partenariat public/Privé et de mécénat territorial de la Valserine. L'objectif ? Informer, sensibiliser et mobiliser les partenaires et mécènes et les nouveaux donateurs du bassin versant de la Valserine. Cette dernière se prépare au renouvellement de sa labellisation. Le label « Site Rivières Sauvages » lui a en effet, été octroyé en 2014 pour une durée de 5 ans pour sa qualité de milieu exemplaire qu'il faut préserver. L'entreprise Aerocan, qui participe activement aux actions, appuiera le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages dans cette opération de sensibilisation des donateurs.

LE MÉCÉNAT TERRITORIAL ET LE PARTENARIAT : INFORMER & SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉSERVER

Puisque le territoire est au centre du projet, tous les acteurs du bassin versant de la rivière labellisée ou labellisable doivent être informés et sensibilisés : il faut en effet que les citoyens et les entreprises puissent contribuer au programme d'actions de préservation. En effet, ce programme est ouvert et participatif.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a souhaité que 70 % au moins des sommes recueillies sur le territoire lui reviennent sous la forme d'actions programmées. « En réalité, ce sont 100 % des fonds qui sont réinvestis sur les territoires ruraux ou dans des actions au bénéfice du réseau des Rivières sauvages » explique Denis Caudron, coordinateur national.

RECUEILLIR DES DONS OU DU SOUTIEN ET DES CONTRIBUTIONS POUR LE PROGRAMME D'ACTIONS 2019/2025

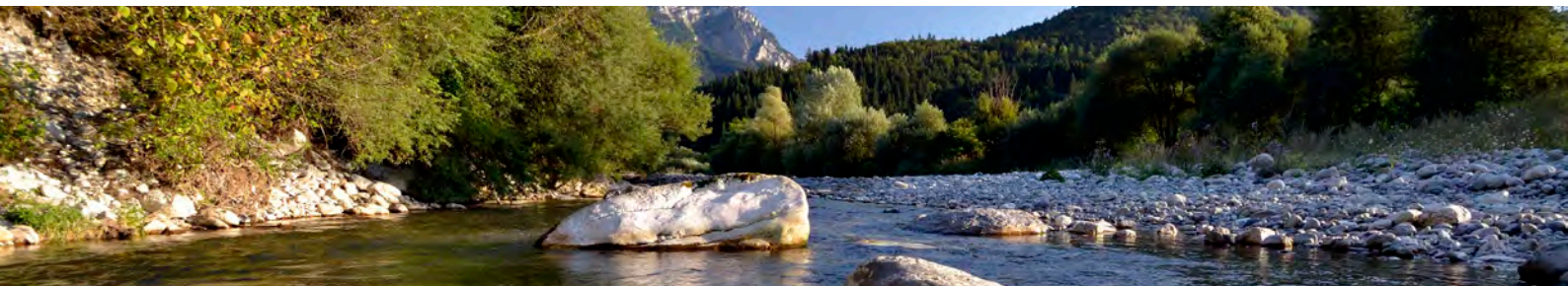
L'objectif est d'informer et de sensibiliser les partenaires, mécènes et donateurs tout en présentant les différentes actions de préservation qui seront programmées en 2019/2025 pour la Valserine. La rivière est en effet candidate à une seconde labellisation. La première a permis de mobiliser les acteurs publics avec succès : en 5 ans, plus de

931 000 € ont été utilement dépensés et plus de 80 % des actions prévues effectuées. La première rivière sauvage labellisée en France (c'était en 2014) a servi de pilote et donné l'exemple. Aujourd'hui pour le renouvellement de labellisation, il s'agit de poursuivre la restauration de la continuité écologique, gérer les plantes invasives et conserver quelques ouvrages patrimoniaux tel le Pont de Rouffy par exemple.

UN JOYAU DE LA BIODIVERSITÉ

La Valserine est sans conteste l'un des plus beaux bijoux du département de l'Ain, et plus généralement de France, moteur en matière de préservation de la biodiversité. Il faut aussi gérer l'un de ses affluents : la Semine. Cela nécessite des acquisitions foncières, de lutter contre les pollutions et les dépôts sauvages, de restaurer ou de créer des systèmes d'assainissements des eaux usées. Autant d'opérations coûteuses qui ne peuvent se faire sans l'aide financière du grand public.

Aerocan est un partenaire très investi dans ce programme. En effet, la filiale de la multinationale Ball, accepte de faire des actions de sensibilisation en matière de gestes plus écologiques dans le cadre de sa production.



POUR Y ALLER :

Le lieu : Salle des étournelles 98 route des Etournelles, Châtillon en Michaille, 01250 Valserhône

L'horaire : 4 juin 2019 à 18h30

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE :

Rivières sauvages : <https://conservation.rivieres-sauvages.fr/>

CONTACTS

Rivières Sauvages :

Denis CAUDRON Développement du réseau et partenariats : 06 85 31 40 06 - contact@rivieres-sauvages.fr

Arnaud CAUDRON - SCIMABIO Interface : 06 41 68 68 64 - arnaud.caudron@scimabio-interface.fr

Frederic LEROY - Field and Fish : 06 87 29 20 38 - f.leroy@fieldandfish.com

Relations-Médias :

*Marie Pierre MEDOUGA - Service presse national du Réseau Rivières Sauvages
06 22 78 71 38 - agencerp@orange.fr - www.mp-c.eu - @mapyntonga*